GENDARMERIE NATIONALE	PROCÉS - VERBAL	CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE
UNITÉ BT	DE (178)	
08393 PROCES - VERBAL Nº /19	RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS	N° PIÈCE N° FEUILLET BOA
NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE	America Color 3 31-h	
OBJET: Renseignements adminis assimilés à des objets	volants non identifiés	a de phenomenes inexpilques,
REFERENCE : BE N° 18000 DEF/GEND/E	MP OPS du 06.04.79 E/DO RENS du 08/11/85.	
Nous soussigné(s) B Gendar	me à la Compagnie de en en en de Police Judiciaire	résidence à la Brigade
RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS		MÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.
CE JOUR , 06 novembre 1990, se p qui désirent déposer un témoignag Mr et Mme C sont entendus.		énomène inexpliqué
""" Le 10 novembre 1990, se prése toin, Mr A . Il n'a pu venir	nte au bureau de notre unité, s plus tôt, à cause de son emploi	
LE LIEU:		
	être de leur cuisine, orien,té re du renard à H	
à . Heure de l'obse	oisement de la rue beauregard e rvation : 18 heures 58. Distanc u le même jour, Lundi 05 novemb	e entre les deux points
CONDITIONS METEO : Nuit, ciel dég. Milieu urbain.		le brume. Observation en
PHENOMENE :		
dessus et au dessous (Voir cro haut dans le ciel, direction S Vitesse non estimée mais régul	flammes, de couleur jaune, avec quis joint). Pas de bruit, long UD OUEST / NORD EST, durée de l ière. Seule différence entre le us en arrière. Après une premiè soudaine de l'ensemble	eur de 100 m, assez l'observation : 2 mn. couple, Mme C
Mr A : Ensemble de lumière	es blanches, formant un triangl	
cadrant le faisceau. Pas de br	vers l'arrière, deux rangées d uit, 500 m d'altitude, vitesse NORD EST, durée de l'observatio	constante, très grande
AVIS DES TEMOINS :		
. Mr. et Mme (: Objet en gerbe et les points forment un	trant dans l'atmosphère. Mme C seul et même objet	pense que la
Mr A : Objet volant de ty météorite	pe inconnu. Ne s'agit ni d'un a	vion, ni d'une fusée ou
Mr et Mme C sont inconn	us de notre unité. Mr A n'	est pas connu défavo-
1 Mr. le Préfet	LE 10 novembre 1	990 VU ET TRANSMODAR
Mr. le Procureur de la Ré	publique	
Mr. le Procureur de la Ré	rr.A.	
- MANAGEMENT PLE TE MINITECTE	de la Défense signature (s) pérations OM.EMP. SERV. DU 21 07.1971 CLASS: 33.06	S.f.

- Par messages N° 1686 et 1734 nous avnos rendu compte des faits à Mr le Commandant de Compagnie.

CLOTURE :

Il semble que Mr et Mme C et Mr A ont été témoins du même phénomèn inexpliqués, le couple C dans une vision horizontale, Mr A dans une vision verticale, sous le phénomène. Il ne semble pas que ces personnes ne se connaissent.---

Fait et clos à
Le Gendarme B D.

PIECES JOINTES :

Croquis de a vision de Mr et Mme C Lettre et croquis de Mr A Carte.

GENDARMERIE NATIONALE UNITE PROCES-VERBAL (NYANNEE) 1345/90

PROCÉDURE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS PROCES-VERBAL D'AUDITION

DE TEMOIN

Nº PIÈCE	Nº FEUILLET	
2	1/1	

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Voir procès-verbal de synthèse.

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour, six novembre mil neuf cent quatre-vingt-dix à dix heures vingt,

nous soussigné(s) B Gendarmë à la Compagnie de en résidence à la Brigade de Agent de polive judiciaire .- - vu les articles 20 et 75 à 78 - - - - du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs • PERSONNE CONCERNÉE OM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUVOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'EPOUSE) SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER) MAINÉ le RECUEILLIS > SITUATION DE FAMILLE fils de TRIBUTEUR ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE PROFESSION agent RATP, demeurant qui nous déclare:- - - -

""" Hier, 05 novembre 1990, vers 18 heures 55, je me troùvais à la fenêtre de ma cuisine, lorsque j'ai été le témoin d'un phénémène que je ne peux expliquer. J'ai vu assez haut dans le ciel, une gerbe de flammes d'environ 100 mètres de long, il est tout de même difficile d'évuluer les distances. Cette gerbe de flammes, ressemblait à une météorité, mais avait la particularité de possdéder deux points lumineux fixes au dessus et au dessous, à une distance importante juste à l'avant de ce phénomène. - - - - - -

""" Hier soir, il faiscut déja muit, il ne pleuvait pas, le ciel était dégagé, je pouvais voir des étoiles, je ne peux dire si il y avait des nuages. Ma cuisine se situe au quatrième étages de l'immeuble. la fenêtre est orienté à l'est. - - - - -

""" Le phénomène se composait donc d'une gerbe de flammes longue, de couleur jaune, sans variation de couleur ni de longeur, avançant de fa con régulière, à une vitesse que je ne peux estimer mais ni trop rapide ni trop lente nous laissant le temps de voir le phénomène. Il yavait aussi deux points lumineux de la taille d'une étoile dans le ciel, de couleur blanc, ne clignotant pas, ne variant pas d'intensiter et tou-jours visible. Les deux points se déplaçaient à la même vitesse que la gerbe de flammes, parallèlement à sa trajectoire, à distance égale de cette gerbe, environ la longeur de la gerbe.- - - -

""" La direction du phénomène je l'estime à NORD-EST et venant du SUD-OUEST. La durée totale de l'observation est de 2 minutes environ.

""" Durant 3 à 4 secondes, brutalement la gerbe à disparu, mais les points lumineux étaient toujours présent. Puis la gerbe est revenue, puis à de nouveau disparu dérrière le chateau d'eau, et lorsque je me suis rendu dans la chambre pour avour un meilleur point d'observation. je le l'ai plus revu. - - - -

*** J'ai du mal à analyser le phénomène, mais mon sentiment est qu'un objet, quelque chose a pénétré dans l'atmosphère terrestre, provoquant cette gerbe. La disparition est sans doute due à un rétour hers de La personne entendue.

l'atmosphère puis de nouveau à une entrée, ou vis versa. Tout ce que je peux dire c'est que les disparitions et les apparitions étaient brusques. Par contre, les points ont toujours été visibles. - - - - -

""" J_0 vous donne un croquis que j'ai fâit, rapportant mes observations et celles de mon épouse. - - -

*** Je me tiens à la disposition de l'administration -- --

""" Le 06 novembre 1990 à 11 heures 00, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j(y persiste et n'ai
rien à y changer, à y retrancher, à y ajouter. - - L'A.P.J.y

GENDARMERIE NATIONALE COMPAGNIE OU ESCADRON L UNITÉ BT PROCÉS-VERBAL (N9/ANNÉE) 1345/90

PROCÉDURE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
DE TEMOIN

Nº PIÈCE	Nº FEUILLET	

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Voir procès-verbal de synthèse. - - -

nous soussigné(s)

B
D
Gendarme à la Compagnie de en résidence

Agent de Police judiciaire. -
du code de procédure péndle,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs • PERSONNE CONCERNÉE IOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'EPOUSE) M " mépouse C SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONAL ITÉ (SI ÉTRANGER) née le FILIATION SITUATION DE FAMILLE ■ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS fille de M/2ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION secrétaire commerciale, demeurant q ui nous déclare:- - -*** Hier, 95 novembre 1990, j'ai été témoin d'un phénomène que je ne peux expliquer .- - -""" Alors que j'étais dans la cuisine, je donnais a manger à mon fils, mon mari m'a demandé de venir à la fenêtre pour voir quelque chose de biz. re. JE me suis donc rendue à la fenêtre et j'ai vu une espèce de météorite, au niveau de la forme, il s'agissait d'une gerbe de flammes, de couleur jaune, et de deux points lumineux entourant la gerbe et faisant avec lavant de la gerbe un triangle .- - - - - -""" J'ai fait les mêmes observations que mon mari, je ne peux donc rier ajouter de plus, si ce n'est l'absance de bruit et les deux points lumineux que je n'ai pas vu au même endroit que mon époux.- - - -""" Je pense que la gerbe et les points forment un même objet. - - -""" Je me tiens à la disposition de l'administration .- - -""" Le 06 novembre 1990 à 11 heure 25, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus. j'y persiste et n'ai rien à y changer. à y retrancher. à y ajouter .- - -La personne entendue. L'A.P.J.

chateau oil eau 0 0

> O) points lumineur blancs vv par 1/C. Décembs lymineux blancs

GENDARMERIE NATIONALE COMPAGNIE OU ESCADRON L UNITÉ BT PROCÉS-VERBAL (Nº/ANNÉE)

PROCÉDURE

DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

Nº PIÈCE	N° FEMILLET

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

1345/90

Voir procès-verbal desynthèse.

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

vu les articles 20 et 75 à 78 - - - -

ce jour, dix novembre mil-neuf cent quatre-vinft-dix à onze heures trente,

nous soussigné(s) B D Gendarme à la Compagnie de Brigade de A.P.J.---

en résidence à la

du code de procédure pénale,

if any ordered de nos chafe

PERSONNE CONCERNÉE NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUVOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'EPOUSE) SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER) M ne le FILIATION DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS SITUATION DE FAMILLE ADRESSE COMPLÉTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÊLÉPHONE), PROFESSION OUS déclare

""" Le 05 novembre 1990 à 18 heures 58, j'ai été témoin d'un phénomène que je ne peux expliquer. Je me trouvais à pied au croisement de la rue beauregard et de la rue je rentrais chez moi après mon travail. J'ai vu dans le ciel, à 500 mètres d'altitude enviro à vitesse réduite et sans bruit, un ensemble de lumières blanches, dispo ées en forme de "V", suivit de deux rangées de lumières rouges. Cette ensemble est passé à la verticol@du lieu où je me trouvais. - - -

""" Vers la fin du triangle formé par les lumières blanches, il y avait une sorte de faisceau blanc, comme une lumière de projecteur. La longeu de ce faisceau était d'environ 100 mètres. Il était dirigé vers l'arrière par rapport au sens du déplacement. - - - - -

""" Cela ne correspondait pas à une sortie de tuyère d'un avion. J'ai effectué 5 ans de ma vie en tant que militaire dans l'armée de l'air et je peux identifier une tuyère dans le ciel, de plus la taille de l'ensemble des lumières étaient trop grande pour un avion. Je n'ai pas vu de matière, de contour matériel. De plus, le ciel était étoilé et dégagé et je n'ai pas remarqué de disparition d'étoiles au passage de ce phénomène.

""" Toutes les lumières rouges et blanches étaient fixes. L'observation a durée 30 secondes en tout. 20 secondes sur ma droite et 10 secondes sur ma gauche, avant l'extinction complète des munières. La direction de mouvement était SUD OUEST / NORD OUEST. - - - - -

*** Ce soir là, il faisait nuit, temps dégagé, un peu de brume, ce qui à rondu l'observation du faisceau lumineux plus facile. - - - -

""" Je viens aujourd'hui témoigner car je ne peux me déplacer de bonne heure à cause de mon travail. De plus, j'entends à la radéo et à la télévision des choses qui ne correspondent pas à ce que j'ai vue.----

""" Je me tiens à la disposition de l'administration. Le pense que ce que j*ai vu est un objet volant ne correspondant pas à ce que l'on connait. Le 10/11/90 à 12 heures 15, lecture faite par moi. pérsiste et signe.----

La personne entendue.

L'A.P.J.